



Les Nouvelles

Volume 21 — numéro 54–23 avril 2021

La Semaine de l'action bénévole 2021

C'est la semaine de l'action bénévoles du 18 au 24 avril 2021. COMACO tient donc à souligner le travail et l'implication remarquable de tous les bénévoles ainsi que chacun des membres qui œuvrent auprès d'eux.

Actualités

Certains travailleurs de la santé doivent maintenant fournir une preuve de vaccination

L'[article](#) paru sur le site d'*ici.radio-canada*, le 10 avril 2021, indique qu'en raison des nouveaux variants de la COVID-19, le ministère de la Santé du Québec a décidé de rendre la vaccination obligatoire pour certains travailleurs du réseau. En effet, dans un arrêté ministériel, le ministère a fait savoir que les employés travaillant dans certains milieux devront désormais fournir à leur employeur une preuve de vaccination contre la COVID-19. C'est le cas pour les travailleurs : des urgences, à l'exception des urgences psychiatriques; des unités de soins intensifs, à l'exception des soins intensifs psychiatriques; des cliniques consacrées à la COVID-19, dont celles de dépistage, d'évaluation et de vaccination; des unités identifiées par un établissement afin d'y regrouper la clientèle présentant un diagnostic positif à la COVID-19; des centres d'hébergement et de soins de longue durée; des autres unités d'hébergement; des unités de pneumologie. En revanche, le personnel administratif de ces milieux est exempt de cette mesure.

Il faut donner la deuxième dose

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 20 avril 2021, mentionne que le Dr Réjean Hébert, porte-parole du Collectif Action COVID-19 réclame que la deuxième dose soit inoculée rapidement dans les milieux où les personnes âgées vivent en communauté. En effet, plusieurs études ont démontré que la première dose est moins efficace chez les personnes de 80 ans et plus et qu'actuellement des CHSLD et des résidences pour âgés

sont de nouveaux aux prises avec des éclosions de COVID-19. Selon le Dr Hébert, il n'y a pas de raison d'attendre avant de distribuer les deuxièmes doses dans tous les milieux où vivent les aînés, ce qui demanderait environ 160 000 doses.

Réarranger les chaises sur le pont du Titanic

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 19 avril 2021, indique que la ministre Marguerite Blais a dévoilé sa Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée. Cependant, les mesures concrètes pour redresser la qualité des soins et la sécurité des personnes aînées dans ces milieux ne sont pas citées. Cette Politique ne fait qu'énoncer des principes directeurs et des orientations générales sans objectifs, cibles de résultats ou échéancier précis. Elle réitère également l'importance des personnes proches aidantes, mais ne propose pas de moyens pour les soutenir dans leur rôle. Aussi, l'article évoque l'implantation prévue des micro-milieux et des maisonnées pour aînés, mais il n'y a, la encore, pas de précision quant aux centaines de CHSLD vétustes actuels, leurs chambres à lits multiples, leurs salles de bains partagées, leur ventilation inadéquate.

Des retraités devancent leur projet de vente

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 17 avril 2021, indique que le marché de l'immobilier actuel amène plusieurs personnes à la retraite à devancer leur projet de vente afin de profiter des investissements d'une vie. En effet, de plus en plus de retraités songent à passer de propriétaire à locataire en raison de la possibilité pour eux d'accéder à un gros prix sur la vente de leur propriété. De plus, se rapprocher des enfants est un incitatif important pour bon nombre de ces retraités.

Deux fraudeurs qui auraient ciblé des aînés arrêtés

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 21 avril 2021, mentionne que des agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont arrêté un homme âgé de 45 ans. Il aurait ciblé des personnes aînées et vulnérables au téléphone dans le but de leur soutirer de l'argent. Selon la police, il leur téléphonait et se faisait passer pour leur petit-fils, avant de leur dire qu'il avait eu un accident de voiture dans la région de Montréal. Dans un autre cas, un fauteur se faisait passer pour un fonctionnaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et signalait au téléphone à ses victimes qu'il y avait des irrégularités dans leur dossier. La vigilance est de mise.

Nouvelles des membres et partenaires

Mesure de soutien aux travailleurs

Le **Centre Cummings** partage un document qui concerne l'aide financière pour les travailleurs en isolement. Cette mesure vise à restreindre la propagation communautaire de la COVID-19 et à soutenir les personnes qui doivent se mettre en isolement, mais qui n'ont pas accès aux mesures d'aide gouvernementales. Elle s'inscrit dans une logique de

mesure universelle et de santé publique. Vous trouverez les dépliants en français et en anglais en *pièces-jointes*.

Je me dissocie des messages d'âgisme véhiculés par la société

Le **Regroupement Des Aidantes et Aidants Naturels de Montréal** (RAANM) propose une formation interactive concernant la sensibilisation à l'âgisme. Madame Lucie Delwaide de l'Observatoire Vieillesse et Société, animera la rencontre qui se tiendra le **4 mai 2021** de **13 h 30 à 15 h**. Pour plus d'information et pour s'inscrire, téléphoner au : 514 374-1056, poste 102 ou par courriel à : vieassociative@raanm.net.

Ligne aînée Ville-Marie

Action Centre-Ville et **Carrefour Saint-Eusèbe**, annoncent le lancement de la Ligne aînée Ville-Marie. Cette ligne téléphonique de référence locale sera offerte conjointement par les deux centres communautaires. Elle permettra aux personnes aînées de se renseigner quant aux divers services et organismes actifs dans l'arrondissement Ville-Marie. Consultez le communiqué de presse en *pièce jointe* pour plus d'informations. Le numéro de la Ligne aînée Ville-Marie est : 514 647-2874.

Offres d'emplois et documents ci-joints.
Version imprimable ci-jointe.